



Présidence – Cabinet
N°/Réf. : Cab/2025-M12

**Lettre de mission de Mikaël Pecyna,
Vice-président Étudiant**
2024-2028

L'université de Poitiers s'inscrit pleinement dans une trajectoire européenne et responsable, aussi bien d'un point de vue humain, environnemental que sociétal. En tant qu'établissement public, elle a vocation à répondre aux enjeux sociétaux et aux transitions actuelles et futures par une recherche internationale ambitieuse et une offre de formation de qualité.

L'université de Poitiers dispose d'une offre de formation pluridisciplinaire avec santé et attache une grande importance à proposer une offre de formation visible intégrant des pratiques pédagogiques adaptées, et le déploiement de l'apprentissage et de la formation continue. L'université de Poitiers mène une politique attachée à la réussite étudiante afin que les étudiantes et étudiants puissent être acteurs de leurs apprentissages, et bénéficient d'une orientation et d'une insertion davantage éclairées et choisies. Considérant que la réussite étudiante ne peut s'envisager que comme plurielle, l'université de Poitiers renforce l'inclusion des étudiants en améliorant leurs conditions de vie, d'études et de santé ainsi que leur accès à la culture, au sport, à la vie associative et citoyenne qui participent du bien-être étudiant.

Missions

Le vice-président Étudiant a pour mission d'améliorer les conditions de vie et d'étude des étudiants sur des sujets de vie étudiante et notamment de vie associative et de vie étudiante. Il représente les étudiants sur les sujets qui le nécessitent. Il veille à mettre en place une communication régulière à l'intention des étudiants. Les différentes actions qu'il doit conduire sont, de manière non exhaustive :

- *Actions en faveur de la vie étudiante.* Il participe au suivi du Schéma directeur de la vie de campus. Il communique régulièrement à destination de la communauté étudiante et préside le Bureau de la Vie Étudiante (BVE). Il œuvre pour un meilleur accueil des étudiants en général, primo-arrivants et internationaux en particulier. Il veille à la coordination du Mois d'accueil. Il veille à la politique de site en matière de vie étudiante sur les différents campus, notamment en lien avec le CROUS de Poitiers, les collectivités territoriales et les associations. Il cherche à renforcer la collecte et la prise en compte des besoins des étudiants. Il participe à la politique de valorisation de l'engagement étudiant, notamment à travers le dispositif dédié. Le vice-président Étudiant a également en charge de favoriser l'intégration des étudiants dans les dispositifs de formation et leur évaluation.

- *Actions en faveur de la vie associative.* Il contribue à la mise en place des outils à destination des étudiants pour favoriser leur engagement et œuvre dans le sens de la création de nouveaux espaces pour la vie étudiante et la vie associative sur les campus. Il assure la coordination politique du label associatif « Asso de l'UP ».

Dans l'exercice de son mandat, il tient compte de la soutenabilité humaine et financière de ses actions et leurs éventuels impacts sur les ressources et l'organisation de l'établissement.

Périmètre d'action

Le vice-président Étudiant est rattaché au pôle *Formation et Réussite plurielle* de l'équipe présidentielle. Il rend compte régulièrement de ses actions auprès de la vice-présidente Formation.

Il représente la présidente de l'établissement au sein de l'ensemble des instances internes concernées par ses missions, de manière non exhaustive : participe selon les besoins à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) ; participe aux réunions des assesseurs à la pédagogie ; préside le Bureau de la Vie Étudiante (BVE) ; participe aux commissions du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) qu'il préside en l'absence de la présidente de la CFVU ; participe au comité de pilotage du PIA NCU ELANS ; participe au comité exécutif de l'alliance EC2U ; participe au comité de pilotage du PIA Dem'UP ; participe à la commission Césure ; participe à la commission CVEC ; participe aux commissions sociales plénières et restreintes du CROUS de Poitiers ; préside la commission d'attribution du label « Assos de l'UP », participe à la commission de Valorisation de l'engagement étudiant. Il peut être amené à représenter la présidente dans des instances externes sur délégation, notamment les réseaux nationaux de vice-présidents.

Il est en lien direct avec le pôle Vie de campus et Patrimoine, et notamment la Maison des Étudiants, ainsi qu'avec le pôle Formation et Réussite étudiante. Il s'appuie sur le Cabinet de la présidente pour les actions et missions qui le nécessitent, notamment la communication institutionnelle.

Cette lettre de mission est valable durant toute la durée de sa mission. Elle pourra être mise à jour en cas de besoin.

Poitiers, le 6 janvier 2025,

Virginie LAVAL

Présidente de l'université de Poitiers

